



## Municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes

Aux contribuables de la susdite municipalité

# AVIS PUBLIC

## RAPPORT FINANCIER

Conformément à l'article 176.1 du Code municipal, le rapport financier et le rapport du vérificateur de l'exercice financier 2020 seront déposés à la séance ordinaire du conseil le **14 juin 2021** à compter de 19 h 30.

**DONNÉ À Notre-Dame-de-Lourdes, ce 27<sup>e</sup> jour du mois de mai 2021.**

Véronique Laporte  
Directrice générale et secrétaire-trésorière *par intérim*

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

*Je, soussignée, Véronique Laporte, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim de la Municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes, résidant à Saint-Thomas, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis public, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 27 mai 2021, entre 13h et 16h.*

*En foi de quoi je donne ce certificat ce 27<sup>e</sup> jour de mai 2021.*

Véronique Laporte  
Directrice générale et secrétaire-trésorière *par intérim*